

Zeitschrift:	Bulletin de l'Association Jean-Jacques Rousseau
Herausgeber:	Association Jean-Jacques Rousseau
Band:	- (2002)
Heft:	60
Artikel:	Un défenseur neuchâtelois de Jean-Jacques Rousseau : le colonel Abram Pury
Autor:	Matthey, Francois
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1080322

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN DÉFENSEUR NEUCHÂTELOIS DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU: LE COLONEL ABRAM PURY

Abram Pury (1724-1807) a joué un rôle très particulier pendant le séjour de Rousseau à Môtiers. Ancien officier au service de la Sardaigne, il était revenu au pays après avoir été blessé et avoir survécu au siège de Coni. Il s'impliqua dès lors dans la politique et se fit très mal voir de Mylord Maréchal et du Gouvernement de Berlin par son opposition déclarée aux tentatives du Roi d'introduire des éléments de législation financière contraires aux usages et coutumes traditionnels de la Principauté.

Il sut très habilement vaincre l'attitude souvent réservée et même farouche de Rousseau, et l'attira en sa résidence d'été de Monlési dès 1762. C'est d'ailleurs là que Jean-Jacques fit la connaissance de Pierre Alexandre DuPeyrou. On sait quelle amitié lia dès lors ces compères. «Il étoit très mal à la Cour et auprès de Mylord Maréchal qu'il ne voyoit point. Cependant comme il vint me voir et me fit beaucoup d'honnêtetés, il fallut l'aller voir à mon tour; cela continua et nous mangions quelquefois l'un chez l'autre. Je fis chez lui connaissance avec M. du Peyrou» (*Confessions, OC I*, p. 602). D'Escherny a laissé des descriptions très vivantes des excursions botaniques organisées dans le Jura par ce groupe d'amis, en 1764-1765.

Le Colonel joua également un rôle important dans la querelle religieuse qui éclata au village de Môtiers à la fin de 1764 et s'enfla en 1765, suite à la publication des *Lettres écrites de la Montagne*. Rousseau lui attribue le refus du consistoire de le condamner: «Le Colonel Pury [...] trouva le moyen de faire bouquer [i.e. contraindre à s'avouer vaincu] Montmollin dans son consistoire en retenant les anciens dans leur devoir.» (*Confessions, OC I*, p. 628). Ces services étaient une dette dont Rousseau tenait à s'acquitter. Il s'insinua ainsi dans la politique neuchâteloise, et rendit à son ami Abram une bonne part de ce qu'il lui devait: «sensible à ses soins et à son zèle j'aurois voulu pouvoir lui rendre bon office pour bon office et pouvoir

m'acquiter avec lui de quelque façon. Je savois qu'il convoitoit fort une place de Conseiller d'Etat [...] Je risquai [...] d'écrire en sa faveur à Mylord Maréchal; j'osai même parler de l'emploi qu'il desiroit, et si heureusement que contre l'attente de tout le monde il lui fut presque aussi-tôt conféré par le Roi. C'est ainsi que le sort qui m'a toujours mis en même tems trop haut et trop bas, continuoit à me baloter d'une extrémité à l'autre, et tandis que la populace me couvroit de fange, je faisois un Conseiller d'Etat.» (*Confessions, OC I*, p. 628-629).

Le Colonel ne resta pas longtemps à ce poste. Révoqué deux ans plus tard, il ne revint au pouvoir qu'en 1779. Son influence sur l'esprit du pays fut considérable. Ses écrits, et ceux de ses amis en politique, David de Pury et le chancelier Georges de Montmollin – les *Lettres du cousin Abram au cousin David*, la *Chronique* [apocryphe] des *Chanoines*, les *Mémoires* du Chancelier –, allumèrent la mèche de l'helvétisme qui devait brûler de plus en plus violemment à travers l'occupation napoléonienne, et s'embraser en faveur de la réunion de la Principauté à la Suisse en 1814.

François MATTHEY

«Du tin que Monsieu lo coronel Pury, avoué sa société, s'é *n*-alève en tchvau i Tân-né¹, lé damé étan asseteyé su dé z-êno,... », ainsi commence, en patois du Val-de-Travers, une anecdote due à Caroline Droz dont nous publions la version en français. Née Leuba, cette veuve âgée de 50 ans était fermière au Mont-de-Boveresse. Avec d'autres morceaux en prose et en vers et des dictons recueillis in extremis à l'initiative de Louis Favre, son récit a été publié en 1894 dans *Le Patois Neuchâtelois* (p. 300-305).

¹ *Tân-né*, nom patois de la glacière de Monlézi [note de Caroline Droz].